



LE NEUILLANTAIS

Commune de Neuilly-sous-Clermont

N°7-Juin 2023

Sommaire.

Parlons budget	page 2	La folle histoire du cinéma du Clermontois	page 6
Travaux – Déchets ménagers	page 3	Associations Neuillantaises	pages 6 et 7
SMOTHD – Alerte restriction d'eau	page 4	Annuaire « Vie associative »	page 7
Plan Climat Air Énergie Territorial	page 5	Manifestations à venir	page 8
Présentation Periscoweb et services scolaires	page 5	Rétrospective	pages 8 à 13
Centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine été 2023	page 5	Informations de dernière minute !	page 14
Séjour été - Bibliothèque	page 5	Stationnements et (In)civilités	page 14
Divers et d'été – Concert Duo cordes	page 6	Portrait Neuillantais	page 15
Jeux intervillages du 26 août 2023	page 6	Informations et numéros utiles	page 16

Edito.

Chères Neuillantaises, Chers Neuillantais,

Je suis ravi de vous retrouver à l'occasion de cette nouvelle parution afin de vous donner diverses informations concernant notre Commune.

Tout d'abord, je vous informe que lors du dernier Conseil Municipal, le budget 2023 a été voté à l'unanimité. Vous retrouverez les détails de celui-ci dans l'article ad hoc.

Vous trouverez également un article sur les travaux réalisés mais également à venir.

Dans cet édito, je tenais également à vous faire part d'un constat concernant les déchets. Il s'avère que courant mars, je suis allé personnellement en tournée « ramassage déchets ménagers » avec les services de la Communauté de Communes du Clermontois. Et le constat est sans appel... Trop de nos containers n'ont pu être ramassés pour cause de non-respect des consignes de tri. J'ai pu constater que des morceaux de moquette, des conserves, des pierres et même de nombreux sacs de pâtes alimentaires ont été retrouvés dans les containers de déchets ménagers.

Revenons sur une note positive. De nombreuses manifestations ont eu lieu et vont avoir lieu. Retrouvez les dates à retenir dans l'article concernant celles-ci. Je vous rappelle également que notre centre de loisirs sera ouvert tout l'été et qu'un séjour en Normandie est programmé comme promis...

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 04 septembre 2023. Les parents des enfants scolarisés sont actuellement destinataires d'un courrier leur indiquant les horaires de nos écoles, des services communaux et des transports. Nous leur demandons de bien vouloir nous restituer les documents demandés au plus tard le 08 juillet 2023.

Dernier point que je trouve important. Notre commune est un endroit où il fait bon vivre et afin qu'il le reste, veuillez respecter les horaires déterminés pour faire vos travaux, vos tontes... Ces horaires sont rappelés dans ce numéro.

Au plaisir de vous rencontrer sur notre commune.

Bien à vous.

Le Maire,

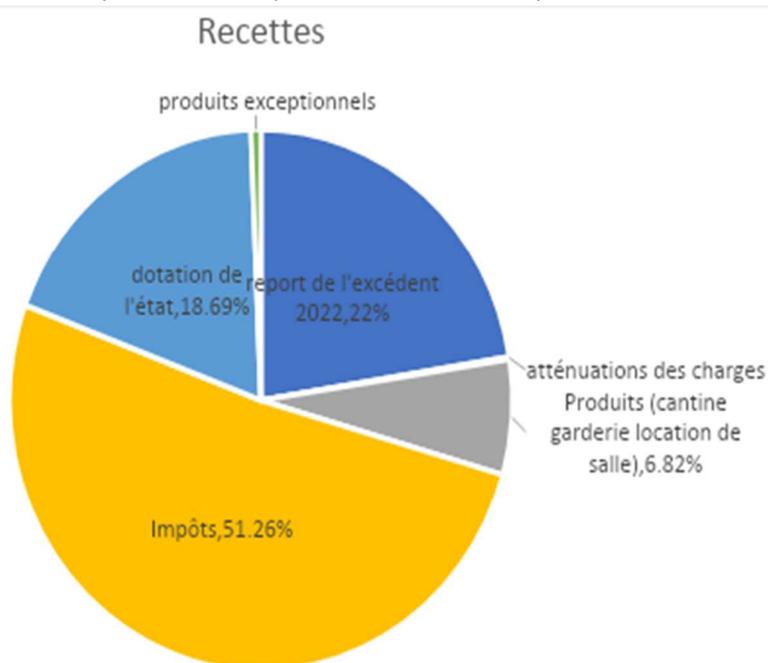
Christophe Chemin.



Parlons budget.

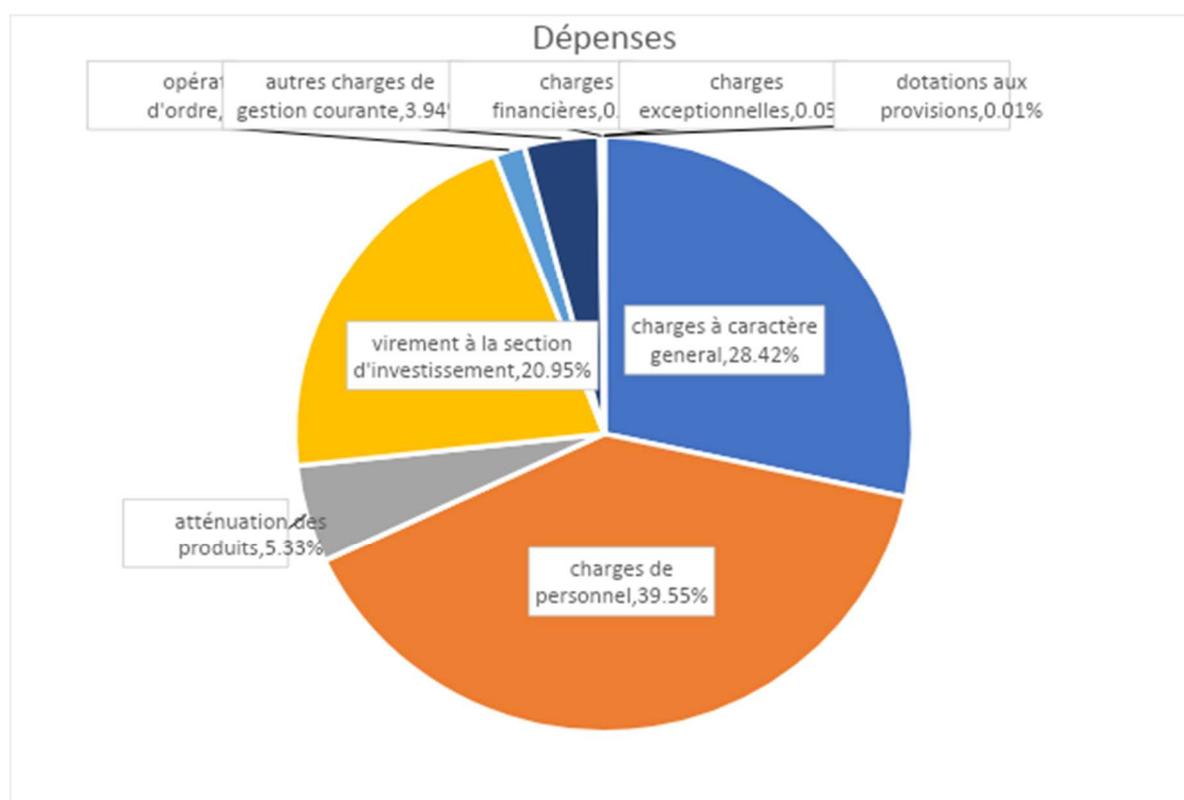
Comme chaque année, les comptes liés au budget de la commune sont présentés au conseil municipal. Les résultats 2022, ainsi que le budget primitif de 2023 ont été présentés et soumis au vote lors du conseil municipal du 31 mars 2023. Le compte de gestion 2022 a été voté à l'unanimité et le compte administratif 2022 a été voté par 18 voix car le Maire doit sortir au moment du vote. Les deux comptes présentent le même résultat équilibré pour l'année 2022, ce qui valide la bonne gestion comptable de la commune. Le budget de fonctionnement 2022 présente un excédent brut de 408 200,73 €. Ce bon résultat est dû à **une meilleure maîtrise de nos dépenses** associée à une augmentation de nos recettes. Les deux sections (le fonctionnement et l'investissement) du budget primitif 2023 ont été aussi votées à l'unanimité lors de cette réunion du Conseil Municipal.

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes pour le montant de : **1 819 206,73 €**



La répartition de nos recettes et de nos dépenses est présentée dans les graphiques. A noter que dans les charges à caractère général, nous avons dû multiplier par 4 le budget prévisionnel du chauffage urbain du fait de l'augmentation du coût du gaz, en prévoyant la somme de 100 000 € pour chauffer la Mairie et nos trois écoles.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de : **803 265,51 €**



Jean-Pierre Oculy.

Travaux.

Le city stade situé près du cimetière a été rénové en grande partie.

Construit en 2007, il avait besoin de gros travaux au risque de voir le prochain contrôle de sécurité non conforme.

Gazon synthétique, buts, paniers de basket, palissades... ont ainsi été remplacés pour un coût de 34 000 € dont 9 000 € subventionnés par le Conseil Départemental de l'Oise.

Un jeu du groupe maternel du centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine a été remplacé, ainsi que le sol amortissant, pour un coût de 10 000 € dont 6 000 € de subvention de la CAF Oise.

Concernant l'aire de jeux prévue place de la République, l'autorisation d'urbanisme vient d'être délivrée. Nous restons en attente de la réponse quant à la demande de subvention faite auprès du Conseil départemental de l'Oise.

Nous attendons d'autres réponses de subventions pour le changement de la chaudière de la mairie / salle polyvalente ainsi que pour l'aménagement du carrefour entre la rue de la Commanderie et la rue des Templiers.



Mathieu Barbéry.

Déchets ménagers, le pari de la responsabilité.

Grâce à son tri, un habitant du Clermontois n'a jeté que 179 kg d'ordures ménagères en 2022. Cela fait du [Pays du Clermontois](#) la 3^e meilleure collectivité de l'Oise. **Continuons !!**

Conférence de presse de la communauté de communes du Clermontois - 30 mars 2023



La collectivité a constamment investi pour améliorer les taux de valorisation, répondre aux contraintes réglementaires et offrir des services performants à ses habitants. Aujourd'hui un éventail large et complet de services est accessible à tous pour permettre à chacun de trier. Les efforts conjugués des habitants et de leur collectivité, place le Pays du Clermontois au-dessus de la moyenne en termes de performance du tri. La réduction des déchets et la progression du tri permettent de maîtriser le coût des déchets en progression constante. Une majorité de la population trie, mais il demeure des attitudes individuelles coûteuses pour la collectivité (financières et écologiques). Après avoir étudié différents dispositifs de fiscalité incitative qui seraient plus coûteux

globalement, les élus font le pari de la responsabilité citoyenne et de la confiance en l'intelligence collective. Un renforcement de la sensibilisation et des contrôles ont été demandés aux agents de terrain, par l'intermédiaire de l'utilisation d'adhésifs informant les usagers des améliorations à apporter, pour aller chercher les 20 % du tri qui part encore dans la mauvaise poubelle. Les services de la Communauté de Communes du Clermontois restent disponibles et joignables par différents supports (internet, mail et téléphone) pour conseiller et informer chaque habitant. Des réflexions sont menées parallèlement sur le financement des collectes de confort qui représentent 12 % du coût des services « déchets » et la réduction de la fréquence des collectes des ordures ménagères (grâce au tri).

<https://acrobat.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:b13a8d63-79a6-3954-a692-41fad191dd4b>

SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit).

L'ÉVOLUTION DE LA VIE DU RÉSEAU

Oise Numérique a financé la construction du réseau fibre optique de l'ensemble du territoire de l'Oise. Le SMOTHD accompagne les communes dans l'installation de leur réseau fibre optique et leur aide à la mise en œuvre de leur projet de développement numérique.

LA PRISE FIBRE EN 4 ÉTAPES

1. LA DEMANDE DE RACCORDEMENT
2. LA VALIDATION
3. L'ÉLIGIBILITÉ
4. L'ÉQUIPEMENT

LE SMOTHD DEPUIS 2014

- 300 000 PRISES CONSTRUITES
- 140 CHANTIERS DE RENFORCEMENTS
- 50 EXTENSIONS DE RÉSEAU
- 200 OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

CONTACT

Service Clientèle
02 32 70 00 00
www.oise-numerique.fr

LA DEMANDE DE RACCORDEMENT

Procédure à suivre pour demander le raccordement à la fibre optique.

LA VALIDATION

Validation de la demande de raccordement par le SMOTHD.

L'ÉLIGIBILITÉ

Évaluation de l'éligibilité des communes au raccordement fibre optique.

L'ÉQUIPEMENT

Installation des prises fibre optique et des équipements nécessaires.

Créé en 2013, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD), a pour objectif la construction du réseau de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH: fiber to the home) de l'Oise et l'accompagnement des collectivités publiques dans leurs projets d'information géographique et de e-administration. En juin 2018, le SMOTHD compte 631 communes adhérentes ou représentées sur 634 prévues dans le programme, soit 99,5%. La société Oise Numérique (filiale de SFR collectivités) assure la commercialisation des prises aux différents fournisseurs d'accès à internet (FAI), l'exploitation et la maintenance du réseau. <https://urlz.fr/m11C>

Si aujourd'hui des besoins en débit supérieur peuvent s'entendre comme un élément d'amélioration du confort, demain il s'agira de besoins vitaux pour les particuliers et les entreprises. La progression des usages et leur anticipation vont même au-delà : IA (Intelligence Artificielle), explosion des réseaux sociaux, TV ultra haute définition, vidéo à la demande, jeux en réseau, images 3D, e-commerce, échanges de données inter-entreprises, dématérialisation des administrations publiques... C'est une nouvelle société sans cesse en évolution dans laquelle nous allons basculer.



Alerte restriction d'eau.

Depuis le 22 mars dernier, le bassin de la Brèche est placé en alerte sécheresse. Cela s'accompagne de restrictions. Celles-ci restent toujours en vigueur. Il est notamment interdit d'arroser: pelouses, massifs fleuris, jardins potagers et terrains de sport entre 11h et 18h, de remplir les piscines, de laver les véhicules particuliers hors stations, ou encore de prélever de l'eau en cours d'eau. La pluviométrie des mois de mars et avril a pu laisser penser à certains que la sécheresse était terminée. Or, ces pluies ont simplement permis une réhumidification des sols et le départ de la végétation. L'impact sur la nappe n'a presque pas été visible, les niveaux observés restent bas pour la période. Le niveau du piézomètre de Noirémont n'est par exemple qu'à quelques centimètres de l'alerte renforcée. Par ailleurs, malgré ces 2 mois excédentaires, le déficit pluviométrique depuis le 1^{er} janvier sur Beauvais est de 18 % (données Météo France). Je reste à disposition pour toute information complémentaire.

Erwan MENVIELLE
Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche
 Directeur et animateur du SAGE Brèche
 07 76 19 38 35
 03 44 50 19 65

7 ter rue Henri Breuil
 60600 CLERMONT
www.smbvbreche.fr



Mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte



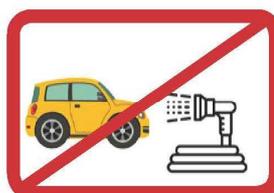
Interdiction d'arroser les pelouses les massifs fleuris entre 11h et 18h



Interdiction d'arroser les jardins potagers entre 11h et 18h



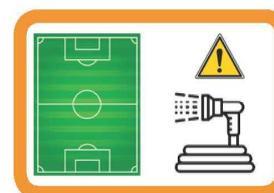
Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées (de plus de 1 m³)... sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux



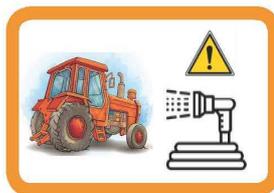
Interdiction de laver les véhicules particuliers
 Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à recyclage



Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.



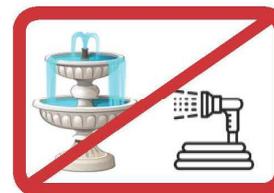
Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres, entre 11 h et 18 h les golfs entre 8h et 20 h



Restriction de l'irrigation agricole consultez l'arrêté sur www.oise.gouv.fr



Réduction de la consommation industrielle conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur



Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'État dans l'Oise.



Plan Climat Air Énergie Territorial - Pays du Clermontois.

👉 Le Pays du Clermontois s'engage pour le climat !

Si vous y habitez ou y travaillez, votre avis est précieux pour construire un Plan Climat Air Énergie Territorial #PCAET qui vous ressemble.

En consacrant 10 minutes à ce questionnaire, vous permettrez de construire une stratégie efficace, choisir des objectifs chiffrés et mener des actions concrètes pour lutter contre le changement climatique et mieux nous adapter aux changements en cours. 🙌 <https://swll.to/c4vTT>



Présentation Periscoweb et services périscolaires aux nouveaux parents.

Cette réunion du **samedi 03 juin 2023**, destinée aux parents nouvellement arrivés au sein de notre commune, avait pour objectif la présentation de tous les services communaux liés à l'enfance.



Periscoweb : Ce système permet l'inscription, la désinscription et le paiement des prestations du Centre de Loisirs Jean-Pierre Thieffaine, de la garderie et du service de restauration, sur Internet par le biais d'une plateforme de paiement sécurisée.



Centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine : Financé par la commune, il accueille les enfants et les adolescents pendant les temps périscolaires (durant les périodes scolaires) et les temps extrascolaires (vacances scolaires). L'équipe encadrante y propose essentiellement des activités de loisirs favorisant le développement des enfants.

Centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine – été 2023.

Le centre de loisirs est ouvert tout au long de cet été, et accueillera comme chaque année tous les enfants inscrits. Il est à noter la fermeture du centre le vendredi 1^{er} septembre pour un grand nettoyage avant la rentrée scolaire qui aura lieu le lundi 04 septembre. Tél : 03.44.73.87.93 - alsh.neuilly@orange.fr

Séjour été.

La municipalité est heureuse de pouvoir proposer aux enfants de la commune un séjour.

Du 26 août au 02 septembre 2023 (40 jeunes du CE2 aux collégiens). La destination qui attend vos enfants est en Normandie à Montmartin-sur-Mer. Une équipe expérimentée encadrera ce séjour. Découverte d'activités culturelles et sportives sont au programme.

Informations disponibles sur le site internet municipal. *Rubrique actualités ou Enfance/Jeunesse*



Culture.

Bibliothèque.

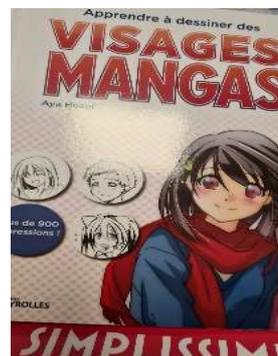
MANGAS pour public de 10 à 12 ans et pour un public plus averti de 14 à 16 ans.



En prêt jusque fin octobre
En bonus quelques livres pour apprendre et dessiner des mangas.

Au plaisir de vous accueillir.

Marie-Christine, Claudine et Audrey.



Divers et d'été.

Festival des arts de la rue

Parc du Châtelier et parc du CAL à Clermont

Organisé par le Pays du Clermontois et le CAL du Clermontois.

Il y a 17 ans, la première édition d'une belle idée qui dure...

Créé en 2006, le festival des arts de la rue « Divers et d'Été » est

devenu un rendez-vous fortement attendu, un an sur deux, dans le Pays du Clermontois et le Hauts-de-France. Divers et d'Été est un événement apprécié, réunissant toutes les énergies du territoire : élus, communes, habitants, établissements scolaires, partenaires associatifs, services techniques, agents municipaux, maisons de retraites... **C'est LE festival du Clermontois.** Notre objectif est par conséquent atteint.

Le festival permet de donner l'accès à «la culture partout, pour tous, par tous ». Rendez-vous les 10 et 11 juin 2023 pour une 9^e édition de notre festival, direction les fonds sous-marins !

Informations : 03 44 50 06 68 / cal@leolagrange.org



Concert duo cordes. Entrée libre.

Dimanche 18 juin 2023, 17h00 à la Chapelle d'Auvillers.

Concert classique organisé par l'association "Sauvegarde de la Chapelle d'Auvillers. "

Au programme : Ravel – Kodaly.

Interprétation : F. Ruscher et P. Pennanguer.

Participation au chapeau au profit de la restauration de la Chapelle d'Auvillers.



Jeux intervillages du 26 août 2023.



L'équipe de Neuilly-sous-Clermont a encore des places disponibles, toute catégorie d'âges (dès 5 ans) et sur

inscription auprès de Murielle Raviart, présidente de Festiv'Neuilly. 03 44 73 00 43.

Toujours gratuits, ces jeux sont ouverts à tous !!

Venez nombreux supporter notre équipe le 26 août à Breuil le Vert.

La folle histoire du cinéma du Clermontois.



automobile. C'est en octobre 1940 que le site devient définitivement un cinéma jusqu'en 1972 où il fut désaffecté ! Il faut attendre avril 1984 et le rachat de la salle par la ville de Clermont, pour voir renaître le cinéma en plein cœur du Clermontois. https://youtu.be/_08ft-W6AcS

Tout commence en 1903, l'association « La Jeunesse Populaire de Clermont » dirigée par Paul Lebrun, professeur à l'école communale de Clermont, imagine un lieu de rassemblement laïque. Inaugurée le 28 avril 1912, la salle Gambetta est très vite renommée par le milieu catholique « salle du diable ». Durant de nombreuses décennies, cette salle accueille des fêtes familiales et des concerts. Lors de la 1^{ère} guerre mondiale, elle est un lieu de divertissements pour les soldats français mais au début de l'occupation allemande, ce lieu change radicalement de destination !

Passant de lieu culturel à un parc de réparation



Associations Neullantaises.

Sauvegarde de la Chapelle d'Auvillers.



L'Association pour la restauration de la Chapelle d'Auvillers vous informe que la **fête de la Saint-Christophe** aura lieu le samedi 09 Septembre 2023. La messe sera célébrée par le Père Gosselin qui bénira les voitures à la fin de la cérémonie. Un grand merci à la municipalité qui offrira le pot de l'amitié à tous ceux qui le désireront. **Un cocktail**, préparé par les propriétaires du château, M. et Mme Nicolas, que nous remercions vivement pour leur fidélité, leur gentillesse et leur générosité, vous sera proposé moyennant une participation de 8 € par personne. Cette somme sera intégralement reversée à l'Association pour la « Sauvegarde de la Chapelle d'Auvillers ». Et enfin, **un feu d'artifice**, organisé par la mairie, clôturera la soirée.

Un grand merci à Monsieur le Maire, ses adjoints et toute la municipalité pour leur soutien et leur bienveillance.

Nous vous attendons nombreux et vous remercions par avance pour votre participation. **Martine Aelvoët.**

Tribal Bikers. « 14 juillet comme autrefois »



Évènement incontournable, la fête du 14 juillet est attendue par tous ! De nombreuses animations auront lieu Place de la république à Neuilly-sous-Clermont. Dans une ambiance, toujours aussi familiale et conviviale, venez passer une agréable journée particulière. Ambiance musicale, bar et foodtruck, nombreux artisans et exposants, jeux pour enfants et château gonflable, jeux Picards anciens, courses de lenteur motos et expo autos us anciennes...
Accueil de 10h00 à 19h00. Venez nombreux !! - **Alain D'Aranjo**.

AGEA.



C'est avec plaisir que nous avons maintenu l'activité de notre association, toujours avec convivialité et bien être. Bien sûr, notre club serait heureux d'accueillir de nouveaux adhérents ! Les deux premières séances sont gratuites. Venez nombreux à notre rencontre !

Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2023 !

Jeannine Neumann.

Villacler.



Installés au 173 rue de La Commanderie, nous vous accueillons le jeudi de 14h à 17h, pour effectuer divers travaux manuels, de la mosaïque à la couture en passant par le cartonnage. Le vendredi de 17h30 à 19h00 pour un atelier modelage, poterie et céramique sous toute leur forme. De nombreux projets en réflexion tels : l'ouverture d'un second atelier céramique, mais aussi une initiation dessin pour celles et ceux qui ont envie et qui n'ont jamais osé !

Renseignements auprès de la Présidente, **Brigitte Rémy** – 06 17 94 04 68 – remy.brigitte@sfr.fr

AFB.



Nous vous accueillons le lundi de 19h à 20h30 à Auvers.

Un stage vous est proposé le samedi 17 juin 2023 de 14h à 17h (10 € le stage).

Jean-Éloi Nativoha-Naïgou.

Cadans'Fit.



Cadans'Fit

Nous vous accueillons le mardi et le mercredi de 18h30 à 21h00, le jeudi de 18h30 à 21h00.

Nous organisons un stage d'été d'initiation Fitness (ouvert à tous dès 16 ans - tarif non défini à ce jour).

Chaque jeudi soir, des cours seront proposés dans la salle polyvalente de 18h30 à 20h00.

Informations : Page FaceBook/Cadans'fit (fin juin) – Tél : 06 45 54 84 98 - **Sylvie Garcia.**

Soham Oise.



Nous vous accueillons le vendredi de 17h15 à 18h30 pour les cours de yoga des sages (senior, mobilité, équilibre et yoga) – de 18h40 à 20h10 pour des cours de yoga classique. Un dimanche sur deux (ou 3) de 10h30 à 12h00 en atelier de yoga classique sur un thème particulier. **Laurence Quemizet.**

Annuaire « Vie associative » Pays du Clermontois.

[ASSOCIATIONS 🏠 🧘 🎸]

La Communauté de communes du Clermontois propose un nouvel annuaire "Vie associative" pour que chaque association du Pays du Clermontois soit plus visible et accessible pour les habitants.

👉 Inscrivez votre association ici : <https://pays-clermontois.fr/register/>

En promouvant votre cause ou vos projets, vous pouvez mettre un puissant « coup de projecteur » sur votre association.

Comme chacun sait, l'équipe municipale neuillantaise est fortement impliquée dans le maintien de la vie associative de la commune et s'engage à apporter un soutien logistique et financier.

UN GRAND MERCI aux ASSOCIATIONS et aux BÉNÉVOLES
Pour leurs animations au sein de notre Commune.

Manifestations à venir.

Le vendredi 09 juin : Initiation à la ZUMBA.

Cours d'initiation dispensé sur la place de la République à partir de 18h30, organisé par les Associations Cadan's Fit et A.I.P.E. (parents d'élèves).

Le dimanche 18 juin : Concert Duo Cordes.

Le concert aura lieu à 17h00 à la Chapelle d'Auvillers, organisée par l'Association Sauvegarde de la chapelle d'Auvillers.

Le samedi 1^{er} juillet : Kermesse des écoles.

Cette année, la kermesse des écoles organisée par les Parents d'élèves (A.I.P.E.) est ouverte à tous. Elle se déroulera aux écoles de l'Orme.

Le vendredi 14 juillet : « 14 juillet comme autrefois ».

Animé par l'association « TRIBAL BIKERS » sur la place de la République de 10h00 à 19h00.

Le samedi 26 août : Les Jeux Inter villages.

Après 3 ans d'absence, les Jeux Intervillages reprennent et sont organisés par la commune de BREUIL-LE-VERT. Si vous souhaitez y participer en tant que candidat pour défendre les couleurs de NEUILLY-SOUS-CLERMONT, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie.

Le samedi 02 septembre : La Saint-Fiacre.

Distribution de la brioche et du cidre aux personnes de « plus de 67ans » ou ayant 67 ans dans l'année 2023, par les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal.

Le dimanche 03 septembre : La course de caisses à savon.

Cette course est organisée par l'Association des « TRIBAL BIKERS ». La course se déroule dans la rue d'AUVILLERS. Pour tous renseignements complémentaires veuillez-vous rapprocher de Alain D'ARANJO le président.

Le samedi 09 septembre : La Saint-Christophe.

Messe à la chapelle d'Auvillers vers 18h30 et bénédiction des véhicules à moteur organisées par l'association « LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE ».

Suivi d'un pot de l'amitié offert par la Municipalité, puis un lunch proposé par M. et Mme NICOLAS propriétaires du château d'AUVILLERS. Et pour clore la soirée, un feu d'artifice, organisé par la Municipalité, sera tiré, derrière le château.

Le samedi 16 et dimanche 17 septembre : Les journées du Patrimoine.

Portes ouvertes à l'Église, à la Chapelle et à la Commanderie.

Le dimanche 24 septembre : Nettoyons la Nature.

Point de départ à l'école maternelle de l'ORME à 9h00.

A l'issue du nettoyage de notre Commune un verre de l'amitié vous sera offert.

Le samedi 30 septembre : « Les 12 heures de Jeux ».

Une journée de jeux de société vous amenant jusqu'au bout de la nuit, ouvert à tout public, organisée par l'association « ALORS, ON JOUE ! » au Centre de Loisirs Jean-Pierre THIEFFAINE.

Le samedi 07 octobre : Octobre Rose

3 marches vous sont proposées : 4, 6 ou 8 kms, par l'association « LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL 60 ».

Murielle RAVIART – Maire Adjointe – Déléguée aux Affaires Sociales - à l'Animation et aux Associations

Rétrospective.

Stage de Fitness.

Il a eu lieu le samedi 25 mars de 14h00 à 17h00, ce stage de 3 heures s'est déroulé dans le préau de l'école primaire de l'ORME, animé par Jean Éloi NATIVOHA - NAÏGOU.



Une remise en forme pour reprendre possession de son corps grâce à différents exercices de Fitness.



« Mieux dans son corps mais aussi dans sa tête ».

Les 12 heures de jeux.

Samedi 04 mars, organisée par l'association « Alors, on joue ! », cette journée de jeux de société moderne s'est déroulée au Centre de Loisirs Jean-Pierre THIEFFAINE. Jean-François DEVILLERS, le Président, regrette le manque de participants Neullantais. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à cette journée, une autre journée « 12 heures de jeux » est programmée le **samedi 30 septembre 2023**. *Nous vous invitons à venir passer un moment convivial en famille ou entre amis.*



Parcours du cœur.

« La sédentarité, c'est le nouveau tabac ! »

Cette marche solidaire a eu lieu le dimanche 14 mai 2023, sur un parcours d'environ 7 kms dans le cadre verdoyant qui entoure Neuilly-sous-Clermont.

Ce sont 70 courageux qui ont participé à cette marche.

Céline VITEL et Jean-Pierre OCULY, maires adjoints, ont organisé ce parcours au départ du Centre de Loisirs Jean-Pierre Thieffaine. Parmi les participants, les 30 marcheurs de l'Association Les Mille Pattes de MOUY.



Cette association organise des marches de 10 à 12 kms chaque dimanche matin, excepté durant les vacances scolaires. « Au-delà de l'aspect ludique et ponctuel, les parcours du cœur peuvent être un projet pédagogique et entrer dans un parcours éducatif de santé ». **Il faut susciter l'envie de faire du sport.**

Tous les dons ont été reversés intégralement à la fédération française de Cardiologie.

Mars Bleu – Ligue contre le Cancer.

Dimanche 05 mars 2023. Cette marche a été organisée par Josée DELARCHE, infirmière en Oncologie, dans le cadre de la prévention des cancers colorectaux. Dès 9h00 au départ du Centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine, cette matinée a rassemblé nombre de marcheurs et a permis de récolter des fonds pour La Ligue. Une collation a été offerte à l'issue de l'effort consenti.



Dimanche 5 mars 2023
Marche de 5 km
Ouvert à tous



Départ 9h00
Centre de Loisirs JP Thieffaine
56 Rue d'Auvillers, Neuilly sous Clermont

Une collation sera offerte après la marche

Participation gratuite - sans inscription préalable
Une urne sera mise à disposition pour les dons

au profit de la Ligue contre le cancer
à l'occasion de Mars Bleu
Mois de la prévention des cancers colorectaux



Tel : 03 44 15 50 50
mail : ced@ligue-cancer.net
52 avenue de la République 60000 Beauvais.

"Certificat d'études".

Samedi 25 mars 2023. Ce sont 16 personnes qui ont passé les épreuves à l'école Chaplin dans la classe de CE2. Merci à l'institutrice et sa direction, de nous avoir permis d'occuper la classe un après midi. Dans une ambiance détendue, les candidats ont affronté : une dictée et des questions de français, une interrogation sur l'histoire, la géographie, les sciences et l'arithmétique.

Sur les 16 candidats, 13 ont obtenu leur diplôme remis lors du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Les trois premiers ont reçu une coupe, à savoir, dans l'ordre :

1) Jean-Paul Lesueur. 2) Frédéric Juino. 3) Marie-Christine Gérard.



Prix ficelle.

Bibliothèque de Neuilly-sous-Clermont. Le 12 avril 2023, ce sont 15 enfants qui ont participé à la lecture des 5 albums en compétition. Lectures interactives qui ont été suivies des votes accompagnés d'un goûter.

Merci aux bénévoles adultes et merci aux ados qui ont apporté leur aide efficace.

A. Mordacq, C. Ratajczak et M.C. Gérard.



Chasse aux œufs.

Dimanche 30 avril 2023.

L'Association Indépendante des Parents d'Élèves (A.I.P.E.) a organisé une chasse aux œufs pour les enfants scolarisés dans notre Commune. L'évènement s'est déroulé au Château d'Auvillers dont le parc a été généreusement prêté par M. et Mme NICOLAS, les propriétaires, qui ont même offert une collation. Les enfants accompagnés de leurs parents arrivaient par groupe de 25 en décalage d'une demi-heure à partir de 14h00, il y eu 4 groupes soit environ 100 enfants. Cet après-midi ludique fut un succès, les Parents d'élèves ont « assurés ». **Murielle Raviart.**

*« Un grand merci aux enfants pour leurs sourires lors de la chasse aux œufs aux Château d'Auvillers ce week-end. Merci aux parents d'avoir suivi l'évènement. Merci aux membres de l'AIPE qui étaient présents. Une belle journée sous le soleil et la bonne humeur ». **Laure Clercin.***



Salon Zen – Commerces en Fête.

Le samedi 06 et le dimanche 07 mai, Lucia CHAUVEAU nous a fait vivre un week-end convivial, riche en découvertes, en rassemblant 63 commerçants, artisans, et professionnels du Bien-être.



Commémoration du 08 mai 1945.



A l'occasion de cette commémoration, la municipalité remercie la présence de tous et plus particulièrement les jeunes pompiers qui viennent honorer nos morts pour la France. Ainsi nous avons eu le plaisir d'avoir une Neullantaïse Kara MAILLARD, 14 ans, nous remercions aussi les enfants pour leur participation aux dépôts de gerbes et marquer ainsi le symbole d'une transmission de mémoire.



Il est utile et important de savoir qu'il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant pour avoir l'honneur de porter le drapeau.

« Les porte-drapeaux sont des bénévoles assurant, lors des manifestations patriotiques, le service du port du drapeau tricolore. Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant. C'est une personne, homme ou femme, civil ou ancien militaire, âgé d'au moins seize ans, en bonne condition physique. Pour assurer cette mission hautement symbolique, le porte-drapeau doit justifier de toutes les conditions d'honorabilité, de dignité et de tenue vestimentaire irréprochable ».

Renseignements : 6 rue du Franc Marché CS 50739
60007 Beauvais Cedex - 03 44 45 80 34

<https://www.onac-vg.fr/demarches/diplome-dhonneur-de-porte-drapeau>



Photos Wakendy Guervil et Philippe Lejeune.



Mariages et Parrainages.



Samedi 14 janvier - Parrainage de Thaïs BONNEROT



Samedi 15 avril - Mariage MONVOISIN LORRIN



Samedi 15 avril - Mariage NAVEZ WYART



Samedi 06 mai - Parrainage MATHY GIRAudeau



Samedi 27 mai – Mariage HENNEBERT-MACE



Samedi 03 juin – Mariage BARDEAU-DELL ANGELO

Mariages En tant qu'officier de l'état civil, c'est toujours un honneur de recevoir sous le toit de la république, les futurs époux qui ont choisi la voie de l'engagement mutuel. Chacun son choix de vie, évidemment !!

Toutefois, il faut savoir que le mariage permet au survivant de disposer sa vie durant (droit viager) du logement acquis ensemble. Les partenaires de pacs n'ont qu'un droit temporaire d'un an, et les concubins n'ont aucun droit.

Le baptême civil, appelé aussi **Parrainage civil**, est une cérémonie au cours de laquelle, devant le maire ou un élu, les parents désignent publiquement un parrain et une marraine à leur enfant (Filleul). La présence du parrain et de la marraine est obligatoire le jour de la cérémonie. L'accord pris par les parrains et/ou marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition est purement moral et symbolique (pas de valeur légale ni juridique).

Informations de dernière minute !

ANNULÉE Rando challenge du 1^{er} juillet 2023.

La manifestation de Rando Challenge à Neuilly-sous-Clermont a été annulée par le Comité de l'Oise. Nous n'avons pas assez d'équipes participantes et nous manquons de bénévoles. **Pierre Meyssonier**.

Fête de la musique.



Ce 21 juin 2023, la **fête de la Musique en France a eu 40 ans** ! Saviez-vous que cet événement existe dans le monde entier ? De Berlin à New York, de Pékin à Jérusalem, de Brasília à Singapour, **plus de 120 pays fêtent la musique chaque année au mois de juin.**

Vu le contexte international, ça fait du bien de constater que le monde peut aussi vibrer à l'unisson. Et ce rendez-vous devenu international témoigne du pouvoir de la musique à rassembler les foules.



Stationnements et (In)Civilités.

L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société : politesse, respect d'autrui, courtoisie, ordre public, etc... en bref, ce qu'on attend d'un individu « normalement civilisé ». **Une fois de plus**, ces quelques rappels qui permettront, nous l'espérons, de vivre harmonieusement en respectant les autres.

Stationnements : Du point de vue « Respect d'autrui », vous faites preuve d'incivilité lorsque vous êtes stationné sur un trottoir, dans une allée étroite (empêchant les riverains d'entrer ou sortir de leur domicile, entravant le passage des services de secours et d'urgences), sur un espace piétonnier (d'autant plus lorsque des poussettes sont contraintes d'utiliser la chaussée pour circuler). Nous rappelons que l'intégralité de ces défauts de stationnements est passible d'une amende de 2^{ème} classe (35 €).

Infraction	Classe de contravention	Montant de l'amende forfaitaire
Stationnement gênant	2 ^e classe	35 €
Stationnement très gênant	4 ^e classe	135 €
Stationnement dangereux	4 ^e classe	135 €
Stationnement abusif	2 ^e classe	35 €

Nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers et les entreprises, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'entraîner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que lors des créneaux suivants :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 / Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h / Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Déjections canines : Nous les aimons, vous les aimez, vous n'envisagez

pas de vivre sans votre chien. Il vous offre son affection et de votre côté, vous vous engagez à en prendre soin, à le nourrir et le sortir régulièrement. Une déjection au milieu d'un trottoir, d'une venelle de promenade, d'un espace de jeux réservé aux enfants... **Voilà de quoi vous mettre de mauvaise humeur !!** Ce n'est pas la responsabilité de nos compagnons à quatre pattes qui est mise en cause, mais bien celle de leurs propriétaires. C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté par tous. N'oublions pas que respecter son cadre de vie, c'est se respecter soi-même et respecter les autres. Relevons le défi de la propreté de tous ces endroits précités !! Chacun d'entre nous doit respecter son environnement.



J'AIME MON VILLAGE – J'AIME MON CHIEN – JE RAMASSE

Portrait Neullantais « Il n’y a pas d’âge pour réaliser ses rêves d’enfant »



Rencontré dernièrement, lors du repas des anciens au château d’Auvillers, **Jean Lecomte**, Enghiennois de naissance et Neullantais d’adoption, construit des bâtiments dans leur version miniature grâce à l’impression 3D. « **À défaut de les bâtir en taille réelle** » plaisante-t-il, car devenir architecte de métier était le rêve qu’il n’a jamais pu exaucer. Hyperactif et passionné, doté d’un véritable « coup de crayon », sa carrière professionnelle débutera à Châtellerault en 1953, par un emploi de dessinateur industriel (sans aucun diplôme) au sein d’un bureau d’études, puis dans une filiale du groupe Fiat à Milan, dans la fabrication de machines à coudre de la marque Italienne Necchi. Puis vint le service militaire à Tour, ensuite, l’épanouissement n’étant pas au rendez-vous et flairant un nouveau virage de modernité, il se spécialise dans la programmation, se perfectionne avec quelques stages en Italie, afin d’adapter la conception de machines à coudre aux collections nouvelles de prêt-à-porter.



Après plusieurs années passées dans ce domaine, en 1980, il a l’opportunité de reprendre une boutique familiale, épicerie d’antan tenue par ses grands-parents, reconvertie en vente de machines à écrire et à coudre par ses parents, qui sous son impulsion et *l’essor des ordinateurs*, se transforme en boutique de matériels informatiques, *une première du genre* au sein d’Enghien. Rapidement, il attire une clientèle conséquente, les PC étant utilisés, à cette époque, par les adolescents comme consoles de jeux. **Toujours aussi visionnaire !** Cette entreprise prospère et se diversifie notamment dans le développement de parcs informatiques pour professionnels, **Aventure** qu’il partagera avec son fils jusqu’à une retraite méritée en 1995. « **Comment imaginer rester inactif ! - Impossible pour moi !** » « J’ai continué à m’adonner aux diverses passions qui ne m’ont jamais quittées : **le dessin, la peinture et la sculpture**, tout d’abord dans ma ville natale et ensuite, dans ce cadre verdoyant et campagnard qu’offre Neuilly-sous-Clermont où je vis actuellement ». Après diverses réalisations, en 2015, au détour d’un article de presse, il découvre un procédé permettant la création de pièces en 3D, celui-ci conçu par une start-up Roubaisienne. Toujours aussi curieux et enthousiaste, il contacte la jeune entreprise et découvre, au bon moment pour lui, l’appareil qui correspond à ce qu’il aime, ce qui va lui permettre de **réaliser un compromis « onirique », une partie de son rêve**, une imprimante 3D qui lui ouvre la possibilité de créer, de réunir trois de ses activités de prédilection, à savoir : l’architecture, le dessin et la programmation. Aussitôt acquit, l’outil acheté en kit, est à l’origine d’un **nouvel élan artistique**, « d’un simple croquis à l’échelle, je pouvais créer un monument ! ». Il commence donc à reproduire, en 3D, les différents châteaux et églises de l’Oise « *Fabriquer des monuments historiques, sans diplôme, j’en ai toujours rêvé !* ». S’en est suivie une série de maquettes représentant les bâtiments emblématiques d’Enghien-les-Bains : la jetée et ses candélabres, la source du Roy, le Pavillon du lac... Plus actuel et dans le Clermontois : l’ancien **collège Fernel** (prochainement réhabilité en Espace Culturel du Clermontois), **l’église Saint-Samson** de Clermont, à **Neuilly-sous-Clermont** : **La Commanderie, le centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine, l’église Saint-Fiacre**. En cours de réalisation et en parallèle du « Millénaire Clermontois », **l’Hôtel de ville de Clermont...**

Si la 3D révolutionne un grand nombre de domaines, **Jean Lecomte** est encore persuadé que les jeunes se doivent d’embrasser cette filière de programmation, métiers qui sont déjà au cœur d’un avenir où la robotique et autres **IA**, entendez **Intelligences Artificielles**, prennent une part importante de notre société contemporaine.

« À 89 ans, garder son âme d’enfant est peut-être le meilleur des secrets... »



INFORMATIONS et NUMÉROS UTILES

La mairie de Neuilly-sous-Clermont ne délivre plus les Passeports et les Cartes d'Identité. Ci-dessous la liste des communes équipées :

Commune	Adresse du DR	Téléphone
ATTICHY	Mairie - place de la mairie	03 44 42 90 44
AUNEUIL	Mairie - 150 rue de Place	03 44 47 70 23
BEAUVAIS	Mairie - 1 rue Desgroux	03 44 79 40 00
BRETEUIL	Mairie - 1 rue Raoul Huhez	03 44 80 24 24
CHAMBLY	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	01 39 37 44 00
CHANTILLY	Mairie - 11 avenue Maréchal Joffre	03 44 82 42 00
CHAUMONT-EN-VEXIN	Mairie - 42 rue de l'Hôtel de Ville	03 44 49 00 46
CLERMONT	Mairie - 7 rue du Général Pershing	03 44 50 84 84
COMPIÈGNE	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	03 44 40 72 00
CREIL	Hôtel de Ville	03 44 29 50 00
	Mairie de quartier Rouher	
CRÉPY-EN-VALOIS	Mairie - 2 avenue du Général Leclerc	03 44 59 44 44
ESTRÉES-SAINT-DENIS	Mairie - 15 rue de l'Hôtel de Ville	03 44 91 60 91
GRANDVILLIERS	Mairie - 15 place de Barbier	03 44 46 76 48
LACHAPPELLE AUX POTS	Mairie - 17 avenue Tristan Klingsor	03 44 04 50 70
LE COUDRAY-SAINT-GERMER	Mairie - rue Paul Dubois	03 44 81 62 12
LIANCOURT	Mairie - 232 rue Jules Michelet	03 44 73 02 06
MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE	Mairie - 117 avenue Octave Butin	03 44 90 73 00
MÉRU	Mairie - place de l'Hôtel de Ville	03 44 52 36 00
MONTATAIRE	Hôtel de Ville	03 44 64 44 44
MOUY	Mairie - 45 place Docteur Avinin	03 44 26 86 40
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Mairie - 8 place de la République	03 44 88 38 00
NOAILLES	Mairie - 1 rue de Paris	03 44 03 30 81
NOGENT-SUR-OISE	Mairie - 74 rue du Général de Gaulle	03 44 66 30 30
NOYON	Police municipale - place de l'Hôtel de Ville	03 44 93 45 00
PONT-SAINT-MAXENCE	Hôtel de ville, place Mendès France	03 44 72 68 63
RESSONS-SUR-MATZ	Mairie - 1 place de Verdun	03 44 42 51 18
RIBÉCOURT-DRESLINCOURT	Mairie - place de la République	03 44 75 53 53
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE	Mairie - 21 place René Benoît	03 44 19 29 21
SAINTE-MAXIMIN	Antenne police municipale - 15 rue Jean Jaurès	03 44 61 18 40
SENLIS	Police municipale	03 44 63 81 81
VERNEUIL-EN-HALATTE	Verneuil services -7 rue Pasteur	03 44 55 43 79

Centre de loisirs Jean-Pierre Thieffaine

Tél : 03.44.73.87.93 - alsh.neuilly@orange.fr

Ecole maternelle de l'Orme : 03.44.78.32.59

Ecole élémentaire Charles Chaplin : 03.44.66.17.55

Ecole élémentaire de l'Orme : 03.44.50.51.17

Bibliothèque : 03.44.73.87.92

Mardi et jeudi de 16h30 à 18h et samedi de 10h à 12h

Horaires du bruit de voisinage / des travaux

Utilisation d'outils à moteur électrique ou thermique.

BRUIT
de voisinage



Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h30.

Le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h.

Le dimanche et les jours fériés : 10h à 12h.

Les collectes de déchets :

► Toutes les semaines

Déchets ménagers le jeudi matin.

Recyclables et papiers le vendredi matin.

► Du 15 mars au 18 juillet et du 15 août au 5 décembre

Déchets verts le mardi matin.

Horaires déchetterie (Breuil le Sec)

► Du 1^{er} mars 2023 au 31 octobre 2023

Le lundi : 13h30 à 18h.

Du mardi au samedi : 9h à 12h et 13h30 à 18h.

► Du 1^{er} novembre 2023 au 28 février 2024

Le lundi : 13h30 à 17h.

Du mardi au samedi : 9h à 12h et 13h30 à 17h.



MAIRIE DE NEUILLY-SOUS-CLERMONT

56, rue d'Auvillers 60290 Neuilly-sous-Clermont

Tél : 03 44 73 00 43

E-mail : mairie.neuilly@orange.fr

Site internet : <https://neuilly-sous-clermont.fr>

Facebook : Mairie de Neuilly-sous-Clermont

HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI 16h-18h

MARDI 16h-18h

MERCREDI 10h-12h

JEUDI 16h-18h

VENDREDI 16h-18h

SAMEDI 1^{er} samedi du mois (Le 2^e si le 1^{er} est férié.)

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie les samedis 1^{er} juillet et 5 août.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

En cas d'urgence le week-end, une permanence téléphonique est assurée par un élu au 03 44 73 00 43.

Bulletin d'information publié par la Mairie de Neuilly-sous-Clermont.

Directeur de publication : **Christophe CHEMIN.**

Rédaction : **Christophe CHEMIN, Mathieu BARBERY, Murielle RAVIART, Jean-Pierre OCULY, Céline VITEL et Philippe LEJEUNE.**

Mise en page, photos et illustrations : **Philippe LEJEUNE et Mireille CARPENTIER.**

Contact : **com.neuilly@orange.fr** - Tirage : 700 bulletins - Imprimés par nos soins - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.